

## Status Updates for TPS Holders

**Last Updated 7/15/2025** 

Note: This is general information only and should not be considered legal advice.



CAMEROON: Valid through August 4, 2025

On June 4, 2025, the Department of Homeland Security (DHS) announced that Temporary Protected Status (TPS) for Cameroon will end, with the termination officially taking effect on **August 4, 2025**. After a lawsuit filed by CASA and other groups, DHS confirmed that **no changes to TPS for Cameroon will take effect for at least 60 days after the announcement**—meaning the earliest it could take effect is **August 4, 2025**.

Upon termination of TPS, any work authorization based on that TPS grant is terminated as well. Individuals whose only lawful status is TPS, and/or whose work authorization is based on TPS, may be considered unlawfully present and may no longer be authorized to work legally.

## PLEASE CONSIDER THE FOLLOWING

- Speak to a Trusted Legal Representative- If you have not already done so, you should consult with an immigration legal service provider to see if you qualify for any other legal pathways to remain in the US. Find Legal Help:

  Documented.info (NYC), ImportaMi Service Map (National), National Immigration Legal Services.
- If You Have a Pending Immigration Court Date -If you are currently in immigration court proceedings, do not leave the U.S. without speaking to an attorney. Leaving while your case is pending without formally informing the immigration court may result in a removal order in your absence.
- If You've Applied for an Immigration Benefit and have a pending immigration application with USCIS (e.g., asylum or other adjustment of status) you may be able to stay in the U.S. while your application is reviewed, but you should confirm with a legal expert. You should carry proof of the pending application, such as the receipt notice, with you at all times.
- Know Your Rights, Stay Updated and Avoid Fraud. Find KYR Resources <u>here</u>.



## Mises à jour du TPS

Dernière mise à jour : 15 juillet 2025

Ceci est une information générale uniquement et ne doit pas être considérée comme un avis juridique.



CAMEROUN : valable jusqu'au 4 août 2025.

Le 4 juin 2025, le département de la Sécurité intérieure (DHS) a annoncé que le statut de protection temporaire (TPS) pour le Cameroun prendrait fin, la résiliation prenant officiellement effet le 4 août 2025. À la suite d'un procès intenté par CASA et d'autres groupes, le DHS a confirmé qu'aucun changement au TPS pour le Cameroun n'entrerait en vigueur avant au moins 60 jours après l'annonce, ce qui signifie que la date d'entrée en vigueur la plus proche serait le 4 août 2025.

À la fin du TPS, toute autorisation de travail basée sur ce statut TPS prendra également fin. Les personnes dont le seul statut légal est le TPS et/ou dont l'autorisation de travail est basée sur le TPS peuvent être considérées comme présents illégalement et ne plus être autorisées à travailler légalement.

## **VEUILLEZ TENIR COMPTE DES POINTS SUIVANTS**

- Consultez un représentant juridique de confiance Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous devriez consulter un prestataire de services juridiques en matière d'immigration afin de déterminer si vous pouvez bénéficier d'autres voies légales pour rester aux États-Unis. Trouver une aide juridique :

  <u>Documented.info</u> (NYC), <u>ImportaMi Service Map</u> (national),
  National Immigration Legal Services.
- Si vous avez une date d'audience en attente devant le tribunal de l'immigration Si vous faites actuellement l'objet d'une procédure devant le tribunal de l'immigration, ne quittez pas les États-Unis sans avoir parlé à un avocat. Quitter le pays alors que votre affaire est en attente sans en informer formellement le tribunal d'immigration peut entraîner un ordre d'expulsion en votre absence et nuire à vos futures tentatives d'entrée aux États-Unis.
- Si vous avez demandé un avantage migratoire et que vous avez une demande d'immigration en cours auprès de l'USCIS (par exemple, l'asile ou un autre ajustement de statut), vous pouvez peut-être rester aux États-Unis pendant que votre demande est examinée, mais vous devriez le confirmer avec un expert juridique. Vous devez toujours avoir une preuve de la demande en cours, comme l'avis de réception, avec vous.
- Connaître vos droits, rester informé et éviter la fraude.
   Trouvez des ressources KYR ici.